

RÉUNION DE QUARTIER SAINT-ANTOINE LADHOF

27 AVRIL
2023



Le quartier Saint-Antoine Ladhof, situé au nord-est de la ville, est un secteur unique en son genre. Agréable à vivre et dynamique, il offre de nombreux espaces pour se détendre ou faire du sport, tandis que des entreprises de pointe y sont installées.



La rue du Frêne

UN PEU D'HISTOIRE...

"Le Ladhof", étymologiquement, signifie « l'endroit où l'on charge les marchandises ». Le secteur a d'abord une vocation agricole et viticole. Mais le quartier va être chamboulé par la création d'un port de commerce en 1864, sur le canal de Colmar, et l'installation des Usines municipales en 1868. L'accroissement de la population s'intensifie après la Première Guerre mondiale, notamment grâce aux filatures André Kiener, Schoewer-Hartmann et Benkhard-Koehler. L'extension du quartier se fait le long de la route de Neuf-Brisach. La Grillenbreitschule (actuelle école Jean-Macé) sort de terre en 1906-1907.



La Cité de la Soie est érigée en 1926 et propose 280 nouveaux logements. C'est en 1928 que les maisons ouvrières de la rue Kuhlmann sont construites. Le lotissement des Bonnes-Gens est quant à lui édifié en 1960. À la fin des années 1960, le secteur agricole au nord du quartier fait place, petit à petit, à la zone industrielle.



Le saviez-vous ?

Les Usines municipales de Colmar sont devenues "Régie municipale de Colmar" en 1972, puis "Vialis" en 2000. Basé rue des Bonnes-Gens, le fournisseur de gaz, électricité et opérateur télécom est aujourd'hui un partenaire privilégié de la collectivité.

DANS CE QUARTIER, VOUS TROUVEREZ...

Le port du canal

Ancien port de commerce, le port de plaisance de Colmar a ouvert ses portes en 1995 après un important chantier de rénovation. Il permet l'accostage de 54 bateaux et peut accueillir entre 60 et 70 camping-cars. C'est aussi l'endroit idéal pour se promener et profiter du grand air.



Côté jardin

Les nombreux arbres des rues du Chêne, de la Soie ou du Marronnier annoncent la couleur... Dans le quartier, le végétal est bien présent. Rue Billing, des jardins partagés sont installés, pour les particuliers qui ont la main verte. L'association des jardins familiaux gère par ailleurs les jardins du Prunier, de l'Orangerie ou encore de l'Espace de l'III.



La base nautique

De nombreuses installations sportives

Le sport et les loisirs occupent une place de choix dans le quartier ! La piscine Aqualia dispose d'un bassin sportif, d'un bassin de loisirs, d'une pataugeoire aménagée et de deux toboggans. À la base nautique de Colmar-Houssen, tout est réuni pour se sentir bien : une plage de sable fin de 380 m de long, un terrain de beach-volley, deux terrains de beach-soccer, des jeux pour enfants...

Le quartier accueille également le Colmar Stadium, un complexe sportif qui peut recevoir des compétitions de niveau national. Il comprend notamment un terrain d'honneur avec une tribune de 1400 places assises.

Nous y retrouvons par ailleurs les stades du Ladhof et de l'Orangerie, les gymnases Ladhof et Berlioz.



Le parc canin

Dans le parc canin situé rue du Pigeon, les chiens peuvent gambader, se dépenser et se socialiser. Cet espace clôturé et végétalisé de 780 m² comprend un point d'eau et des installations d'agilité.



Le parc canin

Un espace dédié au souvenir

Le Monument aux morts est situé dans le Jardin du Souvenir français, rue du Ladhof. Chaque année, plusieurs cérémonies s'y déroulent, en particulier celles commémorant la Victoire du 8 mai 1945 et l'Armistice de 1918, le 11 novembre.



Le monument aux morts

Des entreprises de renommée mondiale

Plusieurs entreprises de premier plan constituent un vivier d'emplois conséquent. L'entreprise américaine Timken fabrique des roulements à rouleaux coniques, en particulier pour le marché automobile. Liebherr-France SAS produit à Colmar des pelles sur chenilles. Ces deux entreprises font partie des leaders mondiaux dans leur domaine.

Le street art s'affiche !

Le quartier fait la part belle au street art, cet art urbain dont l'espace public est la toile. En 2015, un mur d'expression libre a été créé rue Billing (mur nord du stade du Ladhof). À quelques pas, dans le secteur du Grillenbreit, les murs des rues du Rhin et des Jardins sont également recouverts d'œuvres de street art.



DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

La collectivité investit année après année pour rendre le quartier agréable et moderniser les équipements.

Voici les principales opérations de 2021 et 2022.

Électricité, gaz & câble

En 2021, sur le réseau d'électricité, différents travaux de renforcement et de raccordement ont eu lieu dans les **rues de la Lauch, Gay-Lussac, Denis-Papin** et du **Ladhof**.

Coût total : 115 800 €.

En 2022, le réseau d'électricité a été renforcé et des raccordements effectués **avenue d'Alsace** et **rue du Ladhof**, **route de Neuf-Brisach**, **rue des Frères Lumière**, **rues Denis-Papin, André-Kiener** et **Edouard-Branly**.

Coût total : 604 300 €.

En 2021, des travaux sur le réseau de gaz ont été réalisés **rues Edouard-Branly**, des **Bonnes-Gens** et **Untertheinheimerweg**.

Coût total : 831 500 €.

En 2022, l'infrastructure câblée a été étendue dans les **rues Gay-Lussac** et **du Ladhof**.

Coût total : 29 000 €.

Eau & assainissement

En 2022, les branchements sur le réseau d'eau ont été renouvelés **rue Edouard-Branly** et dans la zone d'activité **Untertheinheimerweg**.

Coût total : 49 000 €.

En 2022, **rues de l'Orme, de l'Érable** et **du Marronnier**, des travaux de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement ont été réalisés.

Coût total : 625 000 €.

Voirie & éclairage public

En 2021, des travaux de réaménagement des trottoirs se sont déroulés **rue du Ladhof**, la voirie a été réaménagée **rue de la Lauch** et l'ouvrage d'art **rue de la Birg** a été réhabilité.

Coût total : 632 000 €.

Rue de Lauch, un nouvel éclairage public a été installé.

Coût : 58 000 €.

En 2022, **rue du Ladhof** (entre l'**avenue Joseph-Rey** et la **rue Lavoisier**), un trottoir a été aménagé.

Coût : 60 000 €.



La rue de la Lauch

DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Loisirs et sports

En 2021, des travaux d'entretien et d'amélioration ont été effectués au gymnase du Ladhof, au Colmar Stadium et à la piscine Aqualia.

Coût total : 260 300 €.

En 2022, d'importants travaux se sont déroulés dans ces mêmes équipements.

Coût total : près de 1,1 million d'euros.

En particulier, le gymnase du Ladhof a bénéficié d'une rénovation énergétique.

Coût total : 750 000 €.



La piscine Aqualia

Cultes

En 2021 et 2022, des subventions totalisant 99 650 € ont été versées au Conseil de Fabrique pour des travaux au presbytère et à l'église Saint-Antoine.

Économie

En 2021, à l'Institut de la Création d'Entreprise, hôtel d'entreprises situé 13 rue des Frères Lumière, différents travaux d'entretien et d'amélioration ont été menés.

Coût total : 19 250 €.

Enseignement & petite enfance

En 2021, des travaux d'entretien et d'amélioration se sont déroulés au groupe scolaire Jean-Macé, à l'école maternelle La Fontaine et à la mini-crèche Ladhof.

Coût total : 65 300 €.

En 2022, les travaux se sont poursuivis dans ces structures.

Coût total : 77 500 €



L'école Jean-Macé



L'info en + : Une passerelle cyclable en projet

Colmar Agglomération prévoit de créer une passerelle cyclable au-dessus de l'Ill, pour faire la jonction entre l'est de Colmar et la voie verte déjà existante. Une étude de faisabilité a été lancée en 2022, pour **39 000 €**.

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



Éric Straumann
Maire de Colmar
Président de Colmar Agglomération



Odile Uhlich-Mallet
1^{re} Adjointe au Maire de Colmar
En charge de l'urbanisme, de l'équité territoriale et de la transition énergétique



Pascal Sala
En charge du commerce, de l'artisanat et de l'occupation du domaine public



Sybille Berthet
En charge de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation



Christian Meistermann
En charge de la voirie, de l'espace public, du développement durable, des espaces verts et des milieux naturels



Nathalie Prunier
En charge de la solidarité, des personnes âgées, du handicap et de la santé



Michel Spitz
En charge de la culture, des arts et du patrimoine



Frédérique Schwob
En charge de l'attractivité, du marketing territorial et de l'innovation

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



Olivier Zinck

En charge des finances, de la prospective budgétaire, de la commande publique et des affaires juridiques



Michèle Sengelen-Chiodetti

En charge de la vie citoyenne, des affaires civiles, des ressources humaines et des relations internationales



Barbaros Mutlu

En charge des sports et des loisirs



Emmanuella Rossi

En charge de la sécurité et de la médiation



Frédéric Hilbert

En charge de la mobilité douce et urbaine et des déplacements à vélo



Alain Ramdani

En charge de la politique de la Ville

INFORMATIONS PRATIQUES



Mairie de Colmar

Tél. 03 89 20 68 68

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil et les titres d'identité)

Antenne ouest (annexe)

Tél. 03 89 79 51 93

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

LES NUMÉROS UTILES

Police : 17

Pompiers : 18

Samu : 15



LES SERVICES EN LIGNE

De nombreuses démarches administratives sont désormais réalisables en ligne par les usagers : des démarches simples et rapides, qui évitent les temps d'attente à la Mairie !

L'ensemble de ces démarches peut bien sûr être effectué directement à la Mairie.

Besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ?

Attention, les délais peuvent s'allonger suivant les périodes de l'année. Comptez quatre à six semaines pour obtenir un nouveau titre.

Mode d'emploi :

Pour une carte nationale d'identité ou un passeport, effectuez une pré-demande en ligne sur passeport.ants.gouv.fr/ puis prenez rendez-vous sur colmar.fr, rubrique *Démarches en ligne*.

Vous pouvez également venir directement en Mairie, mais le temps d'attente est variable.



Actes d'état civil

Demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès, effectuez directement votre demande en ligne, rendez-vous sur colmar.fr

Inscription sur les listes électorales

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir son droit de vote.

Mode d'emploi :

Inscrivez-vous en ligne, grâce au téléservice disponible sur service-public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.

Recensement citoyen

Tout jeune français à l'obligation de se faire recenser dès ses 16 ans.

N'oubliez pas cette démarche, et rendez-vous sur colmar.fr, rubrique *Démarches en ligne*.

Pré-demande de Pacte civil de solidarité

Mode d'emploi :

Saisissez directement les informations pour votre pré-demande de PACS sur service-public.fr

Ramassage des ordures ménagères et biodéchets

Le service gestion des déchets de Colmar Agglomération assure l'enlèvement des ordures ménagères sur Colmar. Les déchets sont enlevés deux fois par semaine. La collecte est effectuée le matin à partir de 5h40. Les bacs doivent être sortis la veille à partir de 20h et rentrés après le passage du véhicule de collecte pour ne pas encombrer les trottoirs. Des rattrapages de collecte sont réalisés lors des jours fériés.

Retrouvez les calendriers de ramassage sur le site : agglo-colmar.fr/collecte-dechets

Espace France services

L'espace France services permet aux habitants d'avoir accès à des services publics de proximité. Mis en place par l'État, ce dispositif est porté à Colmar par l'association Face Alsace. Deux bornes informatiques et deux bureaux de confidentialité sont à votre disposition. Vous trouverez des informations ou encore un accompagnement dans vos démarches administratives.

Les structures partenaires y tiennent des permanences, notamment la CAF, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite ou les Finances publiques.



5 rue de Zurich

Du mardi au samedi de 8h30 à 12h
et sur rendez-vous du mardi au vendredi
de 13h30 à 17h.

Ateliers municipaux

Aux ateliers municipaux et communautaires, (avenue de la Foire aux vins) vous pouvez vous procurer tout le matériel nécessaire au tri des déchets : votre badge déchetterie, un bio seau, des sacs biodéchets, des cabas de tri (bouteilles et plastique), un composteur, les récipients de collecte (ordures et biodéchets) et le guide du tri. Les agents vous accueillent dans un tout nouveau bâtiment, moderne et fonctionnel, accessible à tous.



1 avenue de la Foire aux vins

Tél. 03 89 24 66 99

Lundi : de 8h30 à 12h

Mardi au jeudi : de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h

Colmar i. Els. - Mittelschule



La Grillenbreitschule (actuelle école Jean-Macé), début du 20^e siècle (avant 1918)